

EDITORIAL

Bonjour,

Je vous invite à lire ce nouveau flash infos, riche en informations sur la vie de notre commune.

Ces dernières semaines, différents actes répréhensibles ont été constatés sur les biens communs à tous, mais aussi des actes de vol sur le domaine privé. Soyons tous respectueux et vigilants au quotidien. Surtout, n'hésitez pas à prévenir les élus, les agents communaux et les forces de gendarmerie de ce que vous avez vu et cela au plus vite. Merci d'avance.

La commune recherche trois personnes pour assurer le recensement qui aura lieu en janvier et février 2024, n'hésitez pas à postuler si vous avez le temps disponible pour le faire. C'est à la fois un complément de revenu et un temps riche en échanges et en découvertes.

Sur proposition de Charlène, j'ai validé l'idée d'acheter des fleurs annuelles, maintenant les parterres seront aménagés pour recevoir des vivaces et ainsi il y aura moins besoin d'arroser. Ces plantes se renouvelleront naturellement.

2024 sera une année exceptionnelle pour la France avec les Jeux Olympiques d'été (100 ans après la dernière édition en France). Je veux que notre commune soit ambassadrice de cet événement et cela dès maintenant par l'organisation d'événements aux couleurs des « J.O ». La commune sera facilitatrice de ces organisations à venir. J'invite notamment les associations à réfléchir sur ce qu'elles peuvent faire sur ce thème.

En dernier lieu, je compte sur votre compréhension et sur votre bienveillance pour le dérangement occasionné par les travaux à venir (un an de chantier) sur les voiries du bourg (secteur est : rue Joachim du Bellay, rue des Noues, rue des Moulins, rue de l'Auriet). Ce sont des travaux pour assurer à l'avenir le bien-être de chacun. Merci d'avance pour ces efforts.

Bonnes vacances et bon été.

Le Maire, Xavier TESTARD

Le CONSEIL MUNICIPAL vous souhaite de bonnes vacances d'été !

MAIRIE

2 rue David d'Angers

Tel: 02 41 55 81 89

E-mail : accueil@mairie-coron.fr

Site internet : www.mairie-coron.fr

Horaires d'ouverture :

Lu-Ma-Je : 9h00/12h30

14h00/16h00

Me-Ve : 9h00/12h30

Samedi : 9h00/12h00

PÔLE ENFANCE DES P'TITS POTES

Tél : 02 41 65 54 96

07 85 19 33 29

ENFANCE

enfance@mairie-coron.fr

LOCAL JEUNES

animation@mairie-coron.fr

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ CORONNAIS

Tél: 02 41 55 81 72

Présence du secrétariat :

Du lundi au vendredi :

8h00/12h00 - 14h00/17h00

Permanence téléphonique

de 7h00/19h00 du lundi au vendredi

et le samedi matin de 9h00/12h00.

BIBLIOTHÈQUE

Tél: 02 41 62 69 40

bib_coron@choletagglomeration.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 16h00/18h00

Mercredi : de 10h00/12h00

Vendredi : de 16h00/18h00

Samedi : de 10h00/12h00

DÉCHETS

Horaires d'ouverture déchetterie Vezins :

Lundi, mercredi,
vendredi et samedi.
de 9h30/12h00
et de 14h00/17h30

Service déchets de l'Agglo. du Choletais

0800 97 49 49
(Numéro vert gratuit)

❖ Adresses et boîtes aux lettres



Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'indiquer vos noms et prénoms sur votre boîte aux lettres!

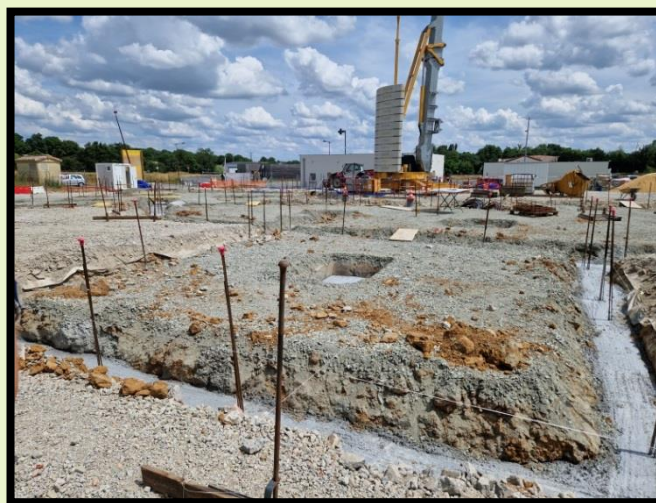


❖ Maison de santé

Comme convenu, les travaux ont débuté
le 2 mai 2023.

Nous nous projetons déjà sur les différents locaux avec les futurs locataires permanents afin d'établir leurs besoins au quotidien (prises électriques, agencement placards...)

Le planning est actuellement respecté.

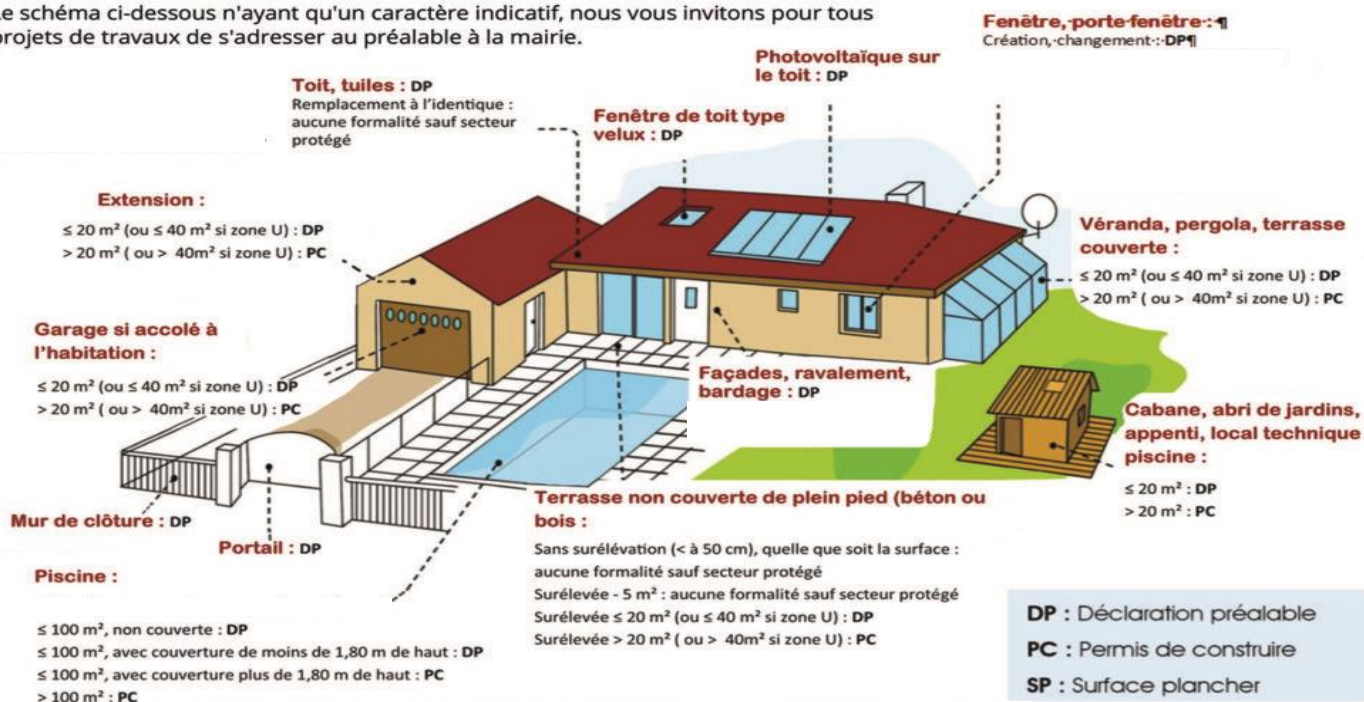


❖ Déclaration de Travaux et Permis de construire



Permis de Construire ou Déclaration Préalable

Le schéma ci-dessous n'ayant qu'un caractère indicatif, nous vous invitons pour tous projets de travaux de s'adresser au préalable à la mairie.



INFORMATIONS IMPORTANTES :

Tout projet de construction, de modification de façade ou de menuiseries, de changement de destination ou de division parcellaire en vue de construire nécessite une demande d'autorisation en mairie.

Le type d'autorisation dépend du type de travaux à effectuer.

❖ Recensement 2024 – Recrutement 3 agents recenseurs en CDD :

Une nouvelle campagne de recensement de la population va débuter en janvier prochain. Cette année, la commune de Coron est concernée et doit recruter 3 CDD pour procéder au recensement.

- Dates : du 18 janvier au 17 février 2024
- CV et lettre de candidature à adresser avant le 1^{er} novembre 2023 en mairie



❖ OPAH RU

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain:



CENTRE-BOURG : DES AIDES POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

L'Agglomération du Choletais a mis en place un dispositif* pour encourager les propriétaires à rénover leur logement. L'opération concerne les centres-bourgs de 20 communes de l'agglomération, dont celui de Coron.

Des aides publiques importantes, des conseils et un accompagnement : c'est en résumé l'intérêt d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain). Ce dispositif se met en place pour les centres-bourgs de 20 communes de l'Agglomération du Choletais depuis février et pour 5 ans (jusqu'en 2027). L'objectif est d'encourager les travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, aide au maintien à domicile) dans les logements privés de plus de 15 ans, situé dans le périmètre du dispositif.

L'Agglomération du Choletais a missionné Alter pour accompagner gratuitement les propriétaires qu'ils soient occupants, bailleurs, investisseurs, en copropriété ou accédant à la propriété, tout au long de leur projet afin de mener à bien leurs travaux

Les conseillères d'Alter, Sandra et Léa, réalisent une étude personnalisée en fonction du logement et des attentes des propriétaires en proposant un conseil éclairé, neutre et gratuit sur les travaux à réaliser. Elles estiment leur coût et déterminent le montant des différentes aides publiques mobilisables. L'objectif est de définir le meilleur financement possible et de réduire le coût pour les propriétaires. Les projets peuvent être financés jusqu'à 80% par les aides publiques.

Près d'1 810 000 € d'aides publiques sont fléchées pour les propriétaires qui engagent un projet de rénovation. Ce dispositif devrait permettre de générer près de 5 millions de travaux sur le territoire, réalisés majoritairement par les artisans locaux.

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Rénovation énergétique

Isolation, menuiseries extérieures, ventilation, système de chauffage, etc.

Adaptation des logements au vieillissement et au handicap

Remplacement de la baignoire par une douche à l'italienne, barre d'appui, rehaussement de cuvette.

Rénovation globale

Mise aux normes globales : gros œuvre, électricité, plomberie, isolation, chauffage, sanitaire, etc.

RENSEIGNEZ-VOUS

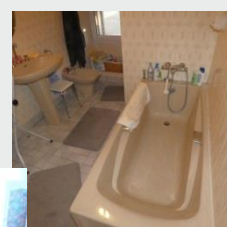
Léa Bellalou et Sandra Boutin

02 59 10 12 34

opah.choletais@anjouloireterritoire.fr



Salle de bain
avant



Salle de bain
après rénovation

Permanence sur rendez-vous

A la Mairie de Lys-Haut-Layon

de 9h30 à 12h et 14h à 16h

1^{er} et 4^{ème} vendredi de chaque mois

Rendez-vous

A l'agence Alter de Cholet : 83 avenue Léon-Gambetta

❖ Aménagement des parterres :

Afin de limiter l'arrosage cet été, les parterres devant la mairie resteront sans floraison. Des vivaces et autres plantes viendront embellir les parterres de la commune à partir de l'automne.



❖ Vivre ensemble en bon voisinage :



Du bruit ? Attention aux horaires !

L'été est souvent synonyme de tonte des pelouses, de bricolage ou encore de repas animés en extérieur. Toutefois, veillons à respecter nos voisins en évitant les activités génératrices de nuisances sonores et de conflits, en dehors des horaires suivants :

- **L-M-M-J-V : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30**
- **Samedi de 9h à 12h et de 15h-19h**
- **Dimanche et jour férié de 10h à 12h.**



Brûlage des déchets verts INTERDIT toute l'année.

Le brûlage à l'air libre ou dans des incinérateurs individuels de tous les déchets verts issus des parcs, des jardins et des espaces verts par les particuliers, les entreprises d'espaces verts, les communes et leurs groupements est interdit.



Prolifération des chardons : il est rappelé à tous (propriétaires, locataires, exploitants...) que vous devez couper les chardons avant leur floraison pour éviter leur multiplication.



La taille des haies et des arbres entre le 1^{er} avril et le 31 juillet inclus est interdite.

À noter qu'il n'y a pas de sanction si la taille intervient pour des raisons de sécurité imposées par une autorité extérieure (conserver un justificatif). L'entretien reste possible au pied des haies pour éviter le désherbage chimique, sans tailler les branches.

La taille d'une branche reste également possible en présence d'un problème particulier (une branche qui touche une clôture électrique par exemple). À noter également que cette obligation est valable pour les agriculteurs mais aussi pour les particuliers qui interviennent dans leur jardin privé.



STOP aux dépôts sauvages et incivilités

Ces actes d'incivilités nuisent à notre environnement, à la salubrité des lieux et impactent également financièrement les collectivités et donc les usagers. Tout dépôt sauvage de déchets au pied des conteneurs ou plus largement sur la voie publique ou dans la nature est un comportement intolérable d'autant plus que des solutions existent.

HORAIRES MAIRIE – PÉRIODE ESTIVALE

**NE PAS
OUBLIER!**

Le secrétariat sera exceptionnellement fermé les samedis du 15 juillet au 19 août inclus. A noter également la fermeture du lundi 14 août 2023.

Les horaires en semaine restent inchangés.

❖ Personnes vulnérables et isolées:

Les Coronnais et Coronnaises les plus vulnérables et isolés sont invités à s'inscrire auprès de la mairie. pour être notamment appelés en cas de déclenchement d'un plan canicule.

La période estivale arrive à grands pas et il convient de préparer le dispositif pour être au plus près des attentes de nos habitants.



❖ ETAT CIVIL (depuis la dernière parution)

Naissances

- ROBICHON Alban le 10 juin



Mariages

- CHARBONNIER Maxime et GRENOUILLEAU Pauline le 6 mai
- BLANCHARD Emilien et GUILLEMET Adeline le 24 juin



Décès

- LE DAIN née BRUNET Hélène le 12 avril
- JAVELAS née GIRY Odette le 19 avril
- CHESNEAU née TIJOU Jeanne le 22 avril
- LEGER Henri le 24 avril
- BOUTIN Daniel le 10 mai
- DENECHÉAU Marie José le 24 mai
- HERPIN Eddy le 11 juin



❖ Bibliothèque :

Lisez...Votez... Pour le prix POP !

Pour la deuxième année consécutive, le réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais organise le prix POP (Première œuvre publiée). Les lecteurs sont appelés à voter pour leur livre préféré parmi les cinq romans sélectionnés :

- Les tourmentés de Lucas Belvaux,
- Trois sœurs de Laura Paggioli,
- Les enfants endormis d'Anthony Passeron,
- Les gens de Bilbao naissent où ils veulent de Maria Larrea,
- Un homme sans histoires de Nicolas Carreau.

Les ouvrages sont empruntables gratuitement à la bibliothèque de Coron.
Le vote sera possible en ligne ou à la bibliothèque.

Profitez de vos vacances pour découvrir ces pépites. **Puis tous aux urnes avant le 14 octobre 2023 !**

Pour rappel, à partir du 10 juillet, la bibliothèque prend ses horaires d'été :

- le mercredi de 10h-12h
- le samedi de 10h-12h





EHPAD Vallée Gélusseau

1, rue de la Tigeole

49690 CORON

Tel: 02-41-55-81-81

Fax: 02-41-55-19-47

accueil@ehpadcoron.fr

Les différents services dans l'établissement

La Maison de Retraite : 82 lits

L'Hébergement Temporaire : 10 lits

L'UPAD (Unité pour Personnes Agées Désorientées) : 13 lits

L'Accueil de Jour : 6 places

La vie sociale en EHPAD, c'est la vie et les relations que les résidents partagent dans et en dehors de l'établissement avec les autres résidents, avec le personnel, avec les proches, avec les habitants de la commune.....

Créer du lien, favoriser les rencontres et les échanges.



Reprise des rencontres inter-générationnelles avec la venue du centre de Loisirs de Coron : **moment de partage** autour des jeux d'adresse



Sorties avec les bénévoles dans les rues de Coron : moments d'échanges et de découvertes pour les résidents qui, pour certains, découvrent la commune.



Sorties à la bibliothèque de Coron, emprunts de romans, bandes-dessinées... : **participation à la vie locale.**



Spectacles, concerts, récital de poésies, repas à thème... **moments d'échanges, de culture, de musique, de découverte, de gourmandise et de plaisir partagé.**





PÔLE ENFANCE

02 41 65 54 96 / 07 85 19 33 29

enfance@mairie-coron.fr



❖ Accueil de Loisirs

Vacances d' Avril

Les vacances d'avril se sont déroulées du 17 au 28 avril 2023, dirigées par Stéphanie Pineau.

Lors de ces deux semaines, le thème retenu était les Jeux Télévisés : Koh Lanta, C'est pas Sorcier, Le Meilleur Pâtissier... des journées qui ont fait l'unanimité auprès des enfants.

Les effectifs étaient donc au rendez-vous avec une moyenne de 20 enfants par jour et un pic à 35 enfants le jour de la sortie "Parcours Aventure 49".

Nous avons profité de ces vacances pour rendre visite aux résidents de l'EHPAD avec lesquels nous avons partagé de bons moments conviviaux autour des jeux de société et des jeux en bois. Les enfants ont hâte de renouveler l'expérience.

Le dernier jeudi des vacances, une veillée "N'oublions pas les paroles" était organisée pour les enfants de plus de 6 ans afin de mettre en avant leurs talents de chanteurs et de culture musicale. Ce fut un beau succès qui a donné envie aux plus jeunes d'avoir leur propre veillée. L'équipe d'animation réfléchit donc à mettre en place une soirée réservée aux moins de six ans aux prochaines vacances.

Nous pouvons en conclure que les vacances d'avril à Coron ont satisfait petits et grands et que tous sont pressés de retrouver les animateurs ainsi qu'un nouveau programme riche en activités cet été.

Nous accueillerons les enfants pour la période estivale du 10 au 28 juillet

et du 21 août au 1^{er} septembre à l'accueil de loisirs.

Les inscriptions sont closes depuis le 1^{er} juillet.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Anaïs à la maison de l'Enfance.



Sortie "Parcours Aventure 49"



Visite à l'EHPAD

❖ Périscolaire

Les enfants sont accueillis avant et après le temps scolaire sur le service de la périscolaire. Depuis quelques mois, nous observons une hausse d'effectif pour les enfants de maternelle. La périscolaire est le lieu où l'enfant peut prendre son petit déjeuner le matin jusqu'à 7h45 et un goûter le soir. Les enfants vaquent ensuite à leurs occupations (jeux d'imitations, de constructions, jeux de ballons, lecture...).



PÔLE ENFANCE

02 41 65 54 96 / 07 85 19 33 29

enfance@mairie-coron.fr



❖ Restauration scolaire – Menus à thèmes

Les effectifs du restaurant scolaire ne cessent d'augmenter depuis le début de l'année. Le personnel sert désormais 125 repas tous les jours avec un pic jusqu'à 130 repas les mardis et jeudis !

En mars dernier, les enfants ont découvert le métier de l'agriculteur avec l'intervenant Alain Dixneuf, agriculteur sur Coron. Ce moment d'échange a été très apprécié des enfants. Curieux, intéressés, ils ont posé beaucoup de questions. Le 20 juin, les enfants ont dansé au rythme de la musique !

Le dernier repas "kermesse" se déroulera le 7 juillet.

Toute l'équipe du restaurant scolaire souhaite un bel été à tous les enfants et les familles. Nous nous retrouverons en septembre pour la nouvelle année scolaire.



Menu AGRICULTEUR



Menu FÊTE DE LA MUSIQUE

❖ Rentrée scolaire

Pour les **nouvelles familles** n'ayant jamais utilisé nos services, vous devez déposer en mairie, **avant le 8 juillet**, le dossier d'inscription téléchargeable sur le site de la mairie :

Onglet Service Enfance / Informations générales et fonctionnement / Dossier Inscription année 2023/2024.

Pour les familles déjà inscrites, veuillez télécharger la fiche sanitaire de liaison (une par enfant) et nous la transmettre également en mairie. Nous vous rappelons qu'elle est obligatoire tous les ans.

Tous les documents justificatifs sont à charger sur le Portail Familles : quotient familial, carnet de vaccination et attestation d'assurance (à transmettre ultérieurement si elle ne couvre pas l'année scolaire 2023/2024). De plus, il vous appartient d'enregistrer toute nouvelle information (personnes habilitées à récupérer les enfants, coordonnées,...).

Les tarifs et les modalités de règlement de nos services sont consultables sur le site de la mairie.

Nous vous informerons lorsque les réservations seront ouvertes. Vous pourrez inscrire votre enfant sur les différents services pour l'année 2023-2024 (périscolaire matin, périscolaire soir, restauration scolaire, mercredis, petites et grandes vacances scolaires, activités jeunesse, camps,...).

Nous restons à votre disposition.



❖ L'EHPAD recrute :



Contact :
Mélinda PROVOST:
cadre@ehpadcoron.fr



❖ INITIATIVES EMPLOIS



L'évolution des besoins des chercheurs d'emploi et des employeurs locaux, une thématique à laquelle Initiatives emplois réfléchit. L'assemblée générale a d'ailleurs été l'occasion de regards croisés et de partage d'expériences autour de cette thématique.

Pour aller vers l'emploi pérenne sur le territoire, plusieurs étapes sont nécessaires !

Rejoindre, mobiliser... une salariée d'Initiatives Emplois est venue témoigner de son parcours, qui, à son rythme, lui a permis de lever des freins (ex : mobilité), de reprendre confiance, d'accéder à un emploi pérenne et de monter en compétences.

Permettre l'adéquation des compétences des chercheurs d'emploi, en réponse à un besoin de recrutement, c'est possible ! Deux chefs d'entreprises, Etienne Cottenceau (taille de pierre et maçonnerie) et Gérard Bernier (maraicher), ont présenté leurs solutions pour recruter, intégrer et maintenir les salariés au sein de leur entreprise. Nadine Rocher, membre du bureau, a également précisé le rôle d'intermédiaire que peut jouer Initiatives Emplois.

Que vous soyez employeurs, à la recherche d'un emploi/d'une activité complémentaire, ou simplement habitant du territoire, chacun est concerné par cette réflexion et peut contribuer à la faire cheminer. Si vous souhaitez en échanger ou émettre votre regard, des pistes d'actions, prenez contact avec l'équipe d'Initiatives Emplois - bénévoles comme salariés permanents se tiennent à votre disposition
02 41 56 11 13 – initiatives.emplois@orange.fr

Un tournant pour Initiatives Emplois Services

Initiatives Emplois Services arrête ses activités de production de raisin de table et de jus de raisin. L'association est satisfaite que l'activité raisin de table soit prochainement reprise par les maraichers du « Champ des Hérissons » à St Georges sur Layon, qui ainsi permettra la poursuite de la commercialisation sur le territoire.

Du jus de raisin en stock !! à partager en famille, entre amis... pour toutes occasions, événements. Participez au déstockage dès maintenant, en commandant du jus pétillant ou jus « tranquille », à partir de 1.50€ la bouteille, au 02 41 56 11 13 ou ies49@orange.fr.



❖ ALiA 49 TERRITOIRE CHOLETAIS :

Sur le territoire choletais, le CSAPA et le CAARUD sont présents sur Cholet dans le même bâtiment avec 2 entrées dissociées.

Des permanences CJC sont assurées à Beaupréau-en-Mauges.
Le Centre Thérapeutique Résidentiel est présent à Beaupréau-en-Mauges.

Le CSAPA vous accueille au 4 rue des Marteaux à Cholet.

Pour une prise de rendez-vous, contactez-le secrétariat au 02 41 65 32 61.

Lundi : 9h-12h / 14h-17h

Mardi : 14h-17h (*fermé le matin*)

Mercredi et jeudi : 9h30-12h / 14h-17h

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Des rendez-vous peuvent vous être proposés en dehors de ces horaires.

Un accueil sans rendez-vous est prévu le vendredi de 9h à 11h. Les consultations se font dans l'ordre d'arrivée avec un nombre de places limitées.



❖ MÉDIATION ANIMALE - CORON

LA MÉDIATION ANIMALE,

«Les animaux, un vecteur de mieux être»



Coronnaise depuis 25 ans, je souhaite vous présenter mon projet de médiation par l'animal.

Mais de quoi parle-t-on ?

C'est la recherche d'une rencontre Homme/Animal au travers du nourrissage, du brossage, du câlinage, du prendre soin de l'un et de l'autre. C'est créer un moment de détente, de douceur, de chaleur avec l'animal. C'est éveiller les sens, les connaissances et réveiller les souvenirs.

La place de l'animal dans nos foyers n'est plus à prouver. En effet, près d'1/4 des foyers français possèdent au moins un chien. Pour qui ? Pourquoi ?

Ayant toujours eu une sensibilité animale, j'ai décidé d'en savoir un peu plus, savoir ce que pouvait procurer, provoquer comme sentiment, comme comportement pour nous, Humains. Je me suis formée à l'institut AGATÉA (Organisme de formation basé à Colmar) et depuis novembre 2022, je suis diplômée « Intervenante en médiation par l'animal ». Ce diplôme me donne la légitimité d'intervenir avec mes animaux (chien, chat, poules et cochons d'inde) dans les établissements sociaux et médico-sociaux tels que les EHPAD, IME, les centres sociaux, les centres de loisirs, les crèches, tous les établissements recevant du public. Il est également possible d'intégrer des séances de médiation par l'animal à votre domicile, pour un goûter d'anniversaire par exemple ou bien encore pour des personnes souffrant d'isolement.

Tous mes animaux ont un suivi vétérinaire régulier, sans risque de zoonoses (maladies transmissibles de l'animal à l'homme).

Pratiquer la médiation animale : quels objectifs ?

Quel que soit le public, la présence de l'animal viendra faciliter les échanges dans le groupe, apaiser les tensions, les troubles du comportement, favoriser la prise d'initiative, valoriser l'estime de soi, renforcer les fonctions cognitives. Les séances de médiation animale se veulent positives, bienveillantes, douces et conviviales.

Si vous souhaitez échanger avec moi, n'hésitez pas à me contacter : 0652541354.

Enfin, je tiens à remercier Monsieur Le Maire, Xavier TESTARD, ainsi que Joëlle REVEILLÈRE, adjointe au Maire, qui ont pris de leur temps précieux afin que je leur expose mon projet.

Bien à vous toutes et tous,

Myriam Fonteneau

❖ ASSOCIATION LA TIGEOLE

Sortie restaurant pour les résidents de l'EHPAD de Coron.

Cinq résidents de l'EHPAD sont partis déjeuner au restaurant La Boule D'Or à Coron le mercredi 26 avril. Un résident de chaque service de la maison de retraite a bénéficié de ce moment de partage. Tous ont apprécié d'être dans un autre cadre, des saveurs différentes, puis surtout d'échanger leurs ressentis et leur plaisir d'être dans un autre contexte.

Merci aux personnels soignants et aux bénévoles de l'association pour leur présence lors de cette sortie.

Merci au restaurateur de La Boule D'Or qui a adapté le menu afin que les résidents puissent manger en toute sécurité au restaurant. L'association la Tigeole proposera à l'EHPAD que cette sortie soit renouvelée chaque trimestre aux résidents.



❖ L'ÉCOLE SAINT LOUIS



Les Petites et Moyennes Sections (PS-MS) ont participé à des séances pour découvrir les différents instruments de musique avec Anthony de l'association "Un pas de côté". Ils ont essayé de jouer en rythme et ont découvert des percussions de différents pays.

Les Cours Moyens (CM) ont pratiqué à des activités nautiques (kayak et voile) à Ribou pendant deux semaines et ont découvert la faune et la flore autour du lac.

Mi-mai les PS MS GS et CP ont visité le château de Saint Mesmin, ils ont voyagé dans le temps pour vivre au temps du Moyen-Age. Certains ont fabriqué leur bouclier et d'autres ont joué aux jeux d'autrefois. Les CE et CM, quant à eux, sont allés au Puy du Fou, ils ont assisté aux différents spectacles de l'Antiquité jusqu'aux Temps Modernes. Ils se sont promenés dans les villages (le bourg 1900, la cité médiévale,...)

Le 30 mai, tous les enfants de l'école se sont retrouvés avec d'autres enfants des écoles du réseau (Somloire, La Salle de Vihiers et la Plaine) pour une journée "Olympiades". Au programme des ateliers de jeux, la réalisation d'une fresque ainsi que des rencontres...



❖ RELAIS PETITE ENFANCE

Dans le cadre de ses missions, le Relais Petite Enfance du Bocage propose aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle ou parent, des 6 communes de son territoire, **une matinée "balade contée"** : 2 petites histoires seront à découvrir au cours d'une promenade dans la nature auprès du Pôle Enfance de Coron.

Mardi 4 juillet à 10H. Venez nous rejoindre !

Inscription obligatoire par téléphone auprès du RPE au 06 70 09 50 32.



❖ TENNIS ÈVRE LYS

Le Tennis Club de Vezins ESVCT a décidé de s'associer avec la commune de Coron. A cette occasion, nous avons choisi de changer de nom et de s'appeler désormais **TENNIS ÈVRE LYS**. Nous vous accueillons dans une ambiance familiale et détendue mais aussi, pour ceux qui le souhaitent, dans un esprit de compétition.

Des cours d'essai ont eu lieu **au mois de juin avec un entraîneur diplômé**.

Pour la saison prochaine les entraînements se dérouleront tous les lundis sur les deux communes : première partie de saison à Coron puis ensuite à Vezins.

Si vous souhaitez plus de renseignements, voici notre adresse mail : TennisEvreLys@gmail.com ou par téléphone : Céline Berthelot : 06 31 93 28 01

Tennistiquement



❖ BASKET CORON/ LA SALLE DE VIHIER

Nouveau

Lancement du MICRO-BASKET le samedi 16 septembre 2023

BASKET CORON LA SALLE DE VIHIER
MICRO-BASKET U5
2019-2020
SAISON 2023-2024
LES SAMEDIS DE 10H30 À 11H30
À PARTIR DU 16 SEPTEMBRE
VENEZ FAIRE DÉCOUVRIR LE BASKET
ET PERMETTRE L'ÉVEIL DE VOS PETITS
LORS DE JEUX ET ATELIERS LUDIQUES



CONTACT ENTRAÎNEUR : SIMÉON 0611321334
CORONSALLEDEVIHIERSBASKETBALL49.FR
COHÉSION 🏀 CONVIVIALITÉ 🏀 RESPECT
SALLE DE SPORT DE CORON



❖ LA CORONNAISE FRAYTILLANTE



Avec une fin de saison 2022 inquiétante en raison de la sécheresse, les étangs ont souffert; de nombreux poissons morts, le petit plan d'eau à sec... Cela nous a permis de faire le curage des étangs.

Cependant, les étangs se sont bien remplis, et ceci nous a permis d'organiser notre pêche à la truite les 15 et 16 Avril 2023 qui a été un succès.



L'association a réalisé une journée découverte et initiation à la pêche avec les enfants de l'accueil de loisirs qui a été pour nous, une journée de partage entre les enfants, les animateurs et les membres de l'association de pêche. Nous avons pu profiter tous ensemble d'un barbecue au bord de l'eau.



**Nous organisons un concours de pêche
le 16 septembre 2023 sur réservation
avec bar et restauration sur place.**



Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidé.

❖ SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le traditionnel ball-trap organisé par la société de chasse de Coron se déroulera comme les années précédentes **le premier week-end d'Août** ... Que vous soyez spectateurs, tireurs débutants ou passionnés, les chasseurs de Coron seront heureux de vous accueillir sur le terrain habituel, zone de Chantelevent, direction La Barrière.

Samedi 5 Août 2023 ... Tirs à partir de 16h00 + nocturne

Dimanche 6 Août 2023 ... Tirs à partir de 10h00 jusqu'au soir

Armurerie Charles Edouard Mouchard

Tirage de la tombola le dimanche soir vers 19h00 (nombreux lots)



L'effectif actuel de la société de chasse ne permettant pas de pourvoir à tous les postes pour l'organisation et la pérennisation de cet événement communal, il a donc été nécessaire de faire appel à quelques personnes bénévoles pour nous aider les années précédentes. Elles seront de nouveau sollicitées cette année, nous les remercions très sincèrement du soutien qu'elles nous apportent.

L'assemblée générale de la Société de Chasse sera le Dimanche 3 septembre 2023.

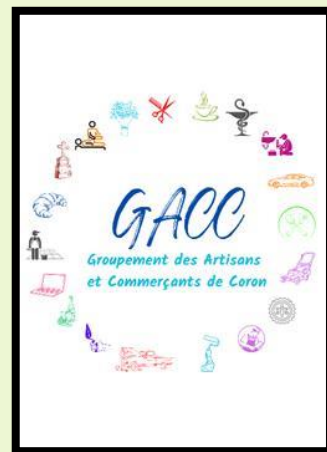
❖ ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS DE CORON

Afin de redynamiser l'association Groupement des Artisans et Commerçants de Coron (GACC), il a été mis en place un nouveau logo.

Tous les artisans et commerçants affichant ce logo sont adhérents à l'association et partenaires des actions menées.

Le GACC donne rendez-vous aux Coronnois lors de la St Louis où certains d'entre nous exposeront.

Une activité autour d'un sapin de Noël sur la place de la Tigeole sera mise en place le samedi 2 décembre, pour apporter des étincelles dans le cœur des Coronnois/Coronnaises à la veille des fêtes de fin d'année !



❖ CLUB DE L'ÂGE D'OR

Ci-dessous les prochaines activités du club:

- **le 18 juin** : Bal à Cléré sur Layon
- **le 22 juin** : Anniversaire du 2^{ème} trimestre
 - **le 6 juillet** : Concours interne
- **le 7 septembre** : Repas du club à Valanjou



❖ ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS



Le dernier Bureau de notre Association, lundi 05 juin, a défini les différentes manifestations pour cette année 2023 :

- Notre présence à l'Assemblée Générale de l'U.N.C. du Maine et Loire à Angers le 17 juin prochain.
- Le vendredi 07 juillet : réunion conviviale de tous les membres de notre section de Coron au complexe Saint Louis et prévision de sorties en septembre – octobre.
- La préparation de l'exposition sur les Combattants, Prisonniers et S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) pendant la guerre 1939 – 1945, sur 3 journées :
 - Samedi 11 novembre : Commémoration de l'armistice de la fin de la guerre 1914 – 1918 et Exposition publique toute la journée.
 - Dimanche 12 novembre : Exposition toute la journée, avec l'après – midi, une conférence sur cette guerre, avec des exemples de la population locale face à ce conflit.
 - Lundi 13 novembre : Exposition toute la journée avec une participation des élèves de C.M.2 le matin et des Résidents de l'EHPAD, l'après – midi.

Nous souhaitons une forte participation de la population coronnoise à cette exposition.

En ce début d'année, plusieurs Anciens Combattants ont émis le désir de passer la main de leurs responsabilités dans notre section :

- Georges GRENOUILLEAU, ancien Président, membre depuis la création de notre section.
- Gérard BROUSSEAU, ancien Trésorier, membre depuis la création de notre section.
- Jean-Claude ROBICHON, responsable des Porte-Drapeaux depuis 25 ans.
- Daniel POIRON Porte-drapeaux, depuis 25 années.

Nous les remercions pour tout le travail qu'ils ont effectué dans l'objectif de transmettre la Mémoire de nos aînés (Parents, Grands parents, Arrières grands parents) qui ont donné leur vie ou de longues années au service de la PAIX.

Le Président, Jean-Pierre VINCENT.

❖ COMITÉ DES FÊTES

2023, retour d'une année habituelle, plus d'interdictions, moins de restrictions, on va pouvoir y aller à fond, c'est le programme qui attend les membres du comité des fêtes !

Cette année la troupe s'est agrandie, cinq nouveaux membres sont arrivés !

Bienvenue à Aurélie Lemaitre, Sabrina Loeup, Rémi Lhommedet, Florentin Vrain et Emmanuel Chargé, nous serons donc 14 membres au total. Le comité tient à remercier Nathan et Jordan qui ont décidé d'arrêter le bureau après environ dix années passées au sein du CFC.

Cette année, le repas des bénévoles s'est déroulé le samedi 10 juin à la salle St Louis.

C'est un repas qui nous tient à cœur, car cela nous permet de vous remercier pour votre fidélité et votre engagement chaque année pour le weekend de la St Louis.

Au programme de cette belle journée, discuter, trinquer, rigoler, déjeuner, jouer, retrainquer si besoin, diner, papoter,... Bref, la convivialité, en est la priorité !

Merci pour votre aide au combien nécessaire.

Nous arrivons donc déjà à la St Louis, cette année les 25-26-27-28 août.

Sachez que pour les bénévoles, cela commence dès le jeudi 24 à 14h00 et vendredi matin 8h30 pour aller chercher les stands, buvettes, ganivelles...

Ensuite :

- vendredi soir : concours de petits palets sur plombs (7€/joueur)
- samedi : exposition et démonstration d'aéromodélisme, soirée Années 80 (jambon à la broche), fête foraine, buvette et restauration extérieur
- dimanche : vide-grenier, marché artisanal, foire-exposition, balade et exposition de vieux tracteurs, randonnée pédestre et VTT, balade trottinette tout terrain, match de Coupe de France (sous réserve de tirage), spectacle des Barjots Dunkers journée et nocturne, démonstration de zumba, soirée moules frites, fanfare Val' music, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, soirée plein air par FDJ
- lundi : course cycliste organisée par l'UCCholet

Et bien sûr, fête foraine, buvette et restauration rapide du samedi midi au lundi soir.

A bientôt le CFC

